

La Roche, le 24.09.2024

Concerne : Modification des chemins d'accès à l'école

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Nous vous informons que, conformément aux informations transmises par les architectes et les entreprises, les travaux de réfection et d'agrandissement de l'école **débuteront le 7 octobre prochain**.

Ces travaux, destinés à améliorer les infrastructures et à offrir un cadre d'apprentissage optimal à vos enfants, s'étendront sur une **durée prévisionnelle de deux ans**. Durant cette période, il sera nécessaire de modifier les accès à l'école afin de garantir la sécurité de tous.

Un plan détaillant les nouveaux accès ainsi que les aménagements temporaires est joint à cette lettre. Nous vous prions de bien vouloir en prendre connaissance et de respecter scrupuleusement ces nouvelles dispositions à partir du 7 octobre.

Voici un résumé des principales modifications prévues pour cette première phase des travaux :

- **L'accès à l'école se fera en passant derrière l'AES ;**
- La route principale d'accès à l'école sera réservée au trafic de chantier ;
- L'accès piéton nord-est (escaliers depuis le Chemin du Poyet) sera fermé ;
- L'accès nord-ouest (direction le quartier "Sur le Poyet") sera limité aux résidents du quartier. En effet, en raison de l'augmentation du trafic de chantier sur cet axe, nous déconseillons son utilisation aux autres élèves ;
- L'accès sud-est (escaliers depuis la halle polyvalente) sera également fermé ;
- Une partie des places de parking situées en contrebas de l'AES sera condamnée ;
- Un surveillant sera présent aux horaires d'entrée et de sortie de l'école afin d'aider les enfants à traverser la route d'accès au chantier en toute sécurité ;
- Afin de limiter le nombre de voitures aux abords de l'école, nous encourageons vivement le covoiturage et vous suggérons de déposer les enfants aux places de parking du Stoutz et de la Chapelle.

À mesure que les travaux progresseront, les chemins d'accès pourront être modifiés. Nous vous demandons donc de faire preuve de flexibilité tout au long du chantier. Soyez assurés que nous vous informerons à l'avance de toute modification afin de vous permettre de vous organiser au mieux.

Conscients des désagréments que cela peut entraîner, nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre collaboration. Notre priorité reste la sécurité de vos enfants ainsi que la continuité de leur scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations distinguées.

Adriano Vellone, directeur des écoles
Gionata Carmine, commune de La Roche
Nathalie Carrel, commune de Pont-la-Ville

Annexe : ment.